

MONSIEUR LE PRÉSIDENT...

Je vous fais une lettre que vous lirez peut-être si vous avez le temps.

Je vais recevoir ma pension amputée de l'inflation et allégée de votre CSG maintenue.

Ce n'est pas pour vous fâcher mais il faut que je vous dise, les retraités ne sont pas des privilégiés. La vérité, ce sont les dividendes records versés aux actionnaires, le CICE cadeau de 40 milliards aux entreprises, votre refus de rétablir l'ISF, cette faveur de 4,5 milliards aux riches, et vous avez eu l'impudence de dire que le monde « *trop souvent guidé par l'avidité de quelques-uns va vers sa fin* ».

Vous avez aussi fait un vœu de dignité et la veille vos services ont publié en catimini un décret organisant la chasse aux chômeurs. Vous continuez à poursuivre les citoyens solidaires et les migrants, à user de la répression envers les militants, les jeunes, avec une violence inouïe. Vous fustigez « *la foule haineuse* », sans entendre les aspirations à la démocratie.

Vous avez parlé d'espoir, mais en affirmant que vous gardez le cap vous lui fermez la porte.

Alors, Monsieur le Président, nous retraité-e-s, portons l'espoir d'une société de justice, de solidarité et de démocratie réelle. Et cet espoir, tous ensemble, actifs et retraités, dans des actions unitaires et intergénérationnelles, nous nous battons pour le faire aboutir. Prévenez votre gouvernement, les retraité-e-s sont toujours mobilisé-e-s. ■

MARYLÈNE CAHOUE

« *J'accuse mes maîtres, de m'avoir [...] fait croire à une immobilité possible du monde.* »

BORIS VIAN

DOSSIER

Retraité-e-s : mobilisations en Europe

ACTUALITÉ

En 2019, une seule solution
Satisfaire les revendications

SANTÉ/SOCIÉTÉ

Protection sociale des fonctionnaires :
des complémentaires pour tous, danger !

LOISIRS/CULTURE • PORTRAIT

Voyage au Vietnam : au pays
du Dragon et de l'Oncle Hô

Martin Palisse
Un circassien engagé

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	p. 1
ACTUALITÉ	
EN 2019, UNE SEULE SOLUTION	
Satisfaire les revendications	p. 2
UN JOUR POURTANT UN JOUR VIENDRA COULEUR D'ORANGE	
Pouvoir d'achat ou pouvoir de vivre	p. 3
BESOIN DE SERVICES PUBLICS, BESOIN DE FONCTIONNAIRES	
De l'utilité de la FP	p. 4
INTERVIEW	
ACTUALITÉS SYNDICALES	
Valérie Sipahimalani	p. 5
SANTÉ-SOCIÉTÉ	
LOI SUR LA PERTE D'AUTONOMIE	
Bras de fer sur les enjeux et les financements	p. 6
PROTECTION SOCIALE	
Complémentaires pour tous, danger !	p. 7
LES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ	
Un bien commun à défendre sans modération	p. 8
ORPÉA ACTEUR SOCIAL ?	
La mobilisation européenne des salariés s'organise	p. 8
VIE SYNDICALE	
LES RENCONTRES DES RETRAITÉS FSU	
De quoi se booster	p. 9
ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES	
L'importance des instances paritaires	p. 10
RETRAITÉS DU SNES ET DE LA FSU	
En action en Indre-et-Loire	p. 10
VERBATIM DÉCEMBRE 2018	
Paroles de gilets jaunes et réflexions de militant-e-s retraité-e-s	p. 11
DANS L'ACTION	
Le mouvement social des retraités à Aix-Marseille	p. 11
DOSSIER	
UN ESPRIT DE RÉSISTANCE	
Retraité-e-s : mobilisations en Europe	p. 12
INFOS PRATIQUES	
PAPERS D'IDENTITÉ ET DOCUMENTS OFFICIELS	
Attention aux délais d'obtention	p. 18
MOYEN DE PAIEMENT LE PLUS RÉPANDU	
De l'usage de la carte bancaire	p. 18
LOISIRS CULTURE	
CENT ANS APRÈS	
Créer « un espace mosaïque international de mémoires »	p. 19
VOYAGE AU VIETNAM	
Au pays du Dragon et de l'Oncle Hô	p. 20
SUR LES TRACES DE LA RDA	
Le pays disparu	p. 22
CHEZ NOS VOISINS	
Les retraités russes	p. 23
PORTRAIT	
FESTIVALS EN ZONE RURALE	
Un circassien engagé	p. 24



EN 2019, UNE SEULE SOLUTION

Satisfaire les revendications

L'année 2018 s'est terminée par de fortes mobilisations. Le surgissement, en novembre, de gilets jaunes sur les ronds-points, aux péages d'autoroutes, dans les rues et sur les grands boulevards parisiens, a créé la surprise. Le Président, face à ce mouvement inédit, a été contraint d'abjurer son orthodoxie budgétaire.



© Daniel Rallet

La colère sourde pouvait se lire déjà dans la forte abstention électorale. Mais le pays, depuis l'avènement de Macron, semblait tombé dans la sidération. Un détonateur, l'augmentation des taxes sur les carburants, et tout remonte d'un coup à la surface ! La colère est contagieuse d'autant que des luttes importantes ont marqué l'année : action des cheminots, des personnels de l'Éducation, des salariés de l'aide à domicile et en EHPAD, des retraités... En fin d'année, les jeunes bloquent les établissements contre le lycée à la carte, le tri à l'Université et les suppressions de postes. En un peu plus d'un mois, transports, justice fiscale, environnement, éducation, services publics et démocratie ont été mis au centre des débats.

Le mouvement des « gilets jaunes » interpelle par la forme utilisée, sa durée, des revendications parfois contradictoires et sa composition hétérogène qui agrège des populations peu organisées, les sans voix, les invisibles... Se rassemblent ainsi et discutent ensemble des chômeurs, des salarié-e-s, des précaires, des retraité-e-s, des paysans, ainsi que des « petites classes moyennes », avec un caractère pleinement intergénérationnel et interprofessionnel. Dans ce cadre, la forte présence féminine est aussi un événement qui témoigne des bouleversements en cours

Le 18 décembre, les retraités ont rendu ses cadeaux au gouvernement.

parmi les salariées du secteur social notamment. Ce qui les unit tous et toutes : la baisse du pouvoir d'achat, le recul des droits sociaux, l'injustice, le manque de services publics... et le mépris des dirigeants. Une chose est certaine : le Président incarne parfaitement l'arrogance des riches et leur mépris. Et les gilets jaunes refusent le théâtre politique d'institutions aux ordres du monarque. Le premier de cordée a dévissé ! Certes, il n'a pas dit son dernier mot, entre tours de passe-passe et chantage à la peur, il a tenté d'user de subterfuges en lâchant quelques miettes, mais il n'améliore d'aucune manière la situation de l'immense majorité de celles et ceux qui vivent de plus en plus mal. Les quelques mesures d'apparence positive pour le pouvoir d'achat sont financées en réalité par les travailleurs actifs et retraités. Le Président poursuit, de fait, sa politique en faveur des plus riches, des entreprises et des banques. Il l'a redit le 31 décembre : pas de changement de cap. Le débat doit s'inscrire dans la ligne qu'il a définie. Aucune exigence n'est formulée en termes d'emploi et de salaire en contrepartie des 40 milliards du CICE.

Le pouvoir n'a pas pris la mesure du mouvement. La révolte contre les inégalités, la vie chère, pour des services publics de proximité, pour le rétablissement de l'ISF, s'accompagne fortement d'un rejet des structures qui ne représentent pas l'immense majorité de la population et de celui qui s'est acharné à poursuivre la destruction des corps intermédiaires, et qui de ce fait, à ses yeux, incarne l'austérité. C'est la revendication d'être acteurs dans les choix politiques. C'est aussi l'exigence d'être reconnus, visibles, la revendication pour la dignité.

Les retraités, qui ont multiplié les actions depuis 2014, sont présents en nombre dans ces batailles. Qui peut s'en étonner tant ils se sentent agressés-e-s par des mesures régressives et des propos méprisants ? Leur participation atteste une fois de plus de leur solidarité, car ils se battent souvent aussi pour leurs enfants et petits-enfants. Ils continueront bien sûr en 2019 en défendant aussi leurs propres revendications dans le cadre du groupe des 9 tout au long du mois de janvier* par des initiatives diverses (vœux, actions régulières dans des lieux stratégiques, rencontre avec les élus, débats, audience auprès du président du COR...), et le 31 par une journée d'action nationale décentralisée.

BILLET D'HUMEUR

« TOUCHEZ PAS AU GRISBI »

Cri du cœur que n'a pu retenir Emmanuel Macron devenu pourtant fort discret : « Pas question de rétablir l'ISF » ! Les salaires des patrons du CAC 40 ont progressé de 14 %, les revenus des 1 % les plus aisés de 6 % mais pour le SMIC, une fiscalité plus progressive, on verra plus tard... À croire que la fraude et l'évasion fiscale – de 70 à 80 milliards par an – seraient le fait des smicards, des précaires, des chômeurs, des retraités dès 1 200 € par mois. Les inégalités flambent, il va falloir répondre autrement à l'immense colère qui s'est levée.

PIERRE TOUSSENEL

Et maintenant ? Nul ne peut prédire l'avenir mais il y a fort à parier que le mouvement n'est pas terminé car le Président, en dehors du réel, affirme vouloir mener sa ligne politique à terme (retraite, FP...). Le mouvement syndical devra y prendre toute sa place. ■

MARYLÈNE CAHOUE

* <https://www.snes.edu/19-12-2018-Communiqué-groupe-des-9.html>

UN JOUR POURTANT UN JOUR VIENDRA COULEUR D'ORANGE*

Pouvoir d'achat ou pouvoir de vivre

C'est en jaune que les situations de pauvreté ou de quasi-pauvreté de plus de 9 millions de Français, jeunes, femmes et retraités principalement, ont fait exploser détresse et colère en fin d'année 2018.

Le pouvoir d'achat des retraités est maltraité par le gouvernement.

Après la hausse du taux de CSG de 25 %, l'augmentation du coût de toutes les dépenses contraintes (énergie, carburant, mutuelles, alimentation...), est venu le gel des pensions pour 2018 alors que l'inflation dépasse les 2 %. Pour 2019 et 2020, le gouvernement refuse toujours d'appliquer la loi concernant l'indexation des pensions sur la hausse des prix : ainsi les pensions n'augmenteront que de 0,3 % alors que la prévision d'inflation est de 1,5 %. Nous perdrons ainsi des centaines d'euros par an. Rappelons que le SNES-FSU dans le groupe des 9 revendique l'indexation des pensions sur le salaire moyen : on en est bien loin ! Le gouvernement met en avant la fiscalité écologique mais en même temps il avoue dans le « rapport économique, social et financier » annexé à la loi de finances 2019 : « Les baisses de prélèvement [sur les entreprises] seront partiellement contrebalancées par la poursuite de la montée en puissance de la fiscalité écologique ». En effet sur les 37 milliards d'euros récoltés, seuls 7,2 milliards iraient réellement



Gel des pensions.

à des mesures contre le réchauffement climatique, le reste alimentant le budget général qui en a bien besoin pour compenser les 40 milliards de CICE. Cette fiscalité dite écologique est profondément injuste car elle repose davantage sur les ménages aux revenus modestes et sur ceux qui sont dépendants de l'usage de leur automobile pour travailler et pour vivre. Tandis que les entreprises, notamment celles du transport aérien, de la navigation maritime et du transport routier, sont en grande partie exonérées de cette taxe. ►►



» Comme l'indique la FSU : « *Aucune promesse de davantage d'égalité et de justice sociale ne pourra être tenue sans l'engagement de revoir la fiscalité et sans une répartition plus juste des richesses produites... La suppression de l'ISF et l'instauration de la "flat tax" sont les marqueurs d'une politique fiscale antisociale qui favorise les plus riches [...]* ».

La lutte reprend des couleurs !

Après les gilets rouges des cheminots, les blouses blanches des infirmières, les robes noires des avocats, les cols-bleus des ouvriers, sans oublier les cheveux gris argent des retraités, viennent les gilets jaunes qui veulent vivre de leur travail, dénoncent la casse des services publics de proximité : justice, hôpitaux, transport,

éducation... et qui nous disent leur mal-vivre et leur colère devant un gouvernement qui reste sourd à toutes les revendications, et qui maintient son refus de revaloriser les pensions. Mais faisons attention de ne pas en rester au niveau de la colère ! Transformer la colère légitime en espoir de changement, c'est aussi le rôle de notre syndicat et c'est à la fois nécessaire et possible. Fort heureusement, les jupes de couleur violette de « nous toutes » manifestant contre les violences faites aux femmes nous rappellent que la lutte n'est jamais finie et que l'on pourra voir un jour la vie en rose ou couleur d'orange, comme dit le poète*.

JEAN-BERNARD SHAKI

* Louis Aragon, « *Un jour un jour* ».

BESOIN DE SERVICES PUBLICS, BESOIN DE FONCTIONNAIRES

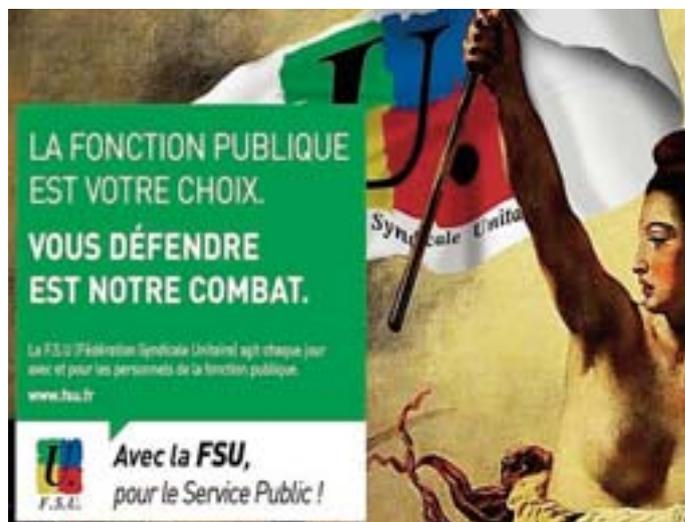
De l'utilité de la Fonction publique

Nos gouvernants ne voient la Fonction publique que comme une charge au coût trop lourd pour les finances publiques, alors que, par ses missions, elle est essentielle au développement du pays : sans écoles, sans hôpitaux, sans services sociaux publics, en particulier, aucune égalité sur l'ensemble des territoires ne peut être garantie.

Le projet de dynamiser la Fonction publique (État, territoriale, hospitalière) achève avec brutalité le long travail de sappe lié au désengagement de l'État. On en connaît les conséquences pour les agents et pour les usagers. Ainsi le rôle de la Fonction publique, indissociablement liée aux services publics dans la défense de l'intérêt général et la cohésion sociale est plus que jamais d'actualité. Au nom de la « modernisation » prétendument rationnelle et nécessaire, le gouvernement Macron annonce la suppression d'ici 2022 de 120 000 postes (50 000 dans la FP d'État, 70 000 dans la territoriale).

Le caractère statutaire de la FP dans ses trois versants serait attaqué sur plusieurs fronts : recrutement massif de contractuels, externalisation accrue de missions, individualisation de la rémunération à la performance et au mérite avec marginalisation de la valeur du point d'indice commun à tous les fonctionnaires, disparition des instances représentatives des personnels, plan de « départs volontaires » destinés en fait à accompagner les suppressions d'emplois. Ce à quoi s'ajoutent les menaces sur le code des pensions. Le recyclage des attaques anciennes contre le statut, son « privilège », sa « rigidité » sert d'écran de fumée à un tsunami néolibéral.

La FP est en effet un pôle de résistances fortes par ses principes statutaires communs : égalité dans le recrutement par concours, indépendance avec la distinction entre le grade et l'emploi, principe de responsabilité qui confère à la fois les droits de citoyens et des obligations comme le respect de la laïcité. Ainsi soustraits aux dérives du clientélisme et aux groupes de pression, mieux défendus contre l'arbitraire, les fonctionnaires ont des assises pour assurer



aux usagers le respect de leurs droits (égalité de traitement, neutralité...), pour contribuer à la continuité du service public et pour être acteurs dans son évolution. Ce pacte républicain sur lequel s'est construite la FP est insupportable aux chantres de la précarité, de l'individualisme, de la rentabilité à court terme. La FP montre en effet l'utilité sociale de l'impôt. Ajoutons que les fonctionnaires sont deux fois plus syndiqués que les salariés du privé...

Ce gouvernement doit entendre le rejet par les personnels et les organisations syndicales d'une réforme contraire à l'intérêt de tous, fonctionnaires et usagers. L'idée moderne est bien plutôt d'étendre les investissements dans la Fonction publique et les services publics.

MARTINE BEAULU-BARLIER

PAS DE PLACE À LA RÉSIGNATION

Entretien avec Valérie Sipahimalani

Il y a juste un an, en rencontrant Valérie, nous notions que 2018 « commençait sur les chapeaux de roue ». L'année vient de se terminer sur des conflits multiples, un mouvement social inédit, loin d'être achevés. Questions à la secrétaire générale adjointe du SNES-FSU.

Que penser du mouvement social actuel ? Quelle place pour le SNES et la FSU ?

Ce mouvement ne peut que nous interpellier. Nous partageons beaucoup des revendications : un salaire décent, le respect dû à chaque personne, l'exigence d'être écoutés.

Nos modes d'action sont bousculés. Le pouvoir laisse à penser que se faire entendre et « gagner » passerait par la violence. L'extrême droite est en embuscade. Or ce qui a été octroyé relève du tour de passe-passe (des mesures déjà prévues ou peu ambitieuses, et où sera pris l'argent ?) et ne répond pas aux besoins des actifs. Quant aux retraités, mobilisés sans rien lâcher depuis des mois (nos syndiqués SNES y sont pour quelque chose), les annonces les concernant sont trompeuses, vous le savez bien.

Ce mouvement et le soutien majoritaire qu'il reçoit ont déstabilisé l'exécutif. Il s'agit de savoir comment avancer maintenant, pour ne pas se trouver dans une situation où quelques-uns « gagneraient » bien peu pendant que tous perdraient beaucoup. Il est en particulier urgent d'agir pour la Fonction et des services publics. La FSU a interpellé tous les syndicats pour une action en janvier, sans succès à ce jour, ce qui interroge sur leur volonté d'établir un meilleur rapport de force par une action commune.

Des lycéens se sont mobilisés et la répression a été forte. Pourquoi ?

Ils se sont mobilisés contre les réformes du bac, du lycée et Parcoursup, que nous dénonçons aussi, et dont ils ont vu les conséquences néfastes. Ils ont été réprimés brutalement, de façon disproportionnée. On pense à Mantes-la-Jolie, mais aussi partout ailleurs où les gaz lacrymogènes ont été employés sans justification. Le SNES-FSU a demandé aux enseignants d'être aux côtés des élèves pour les protéger.

Le gouvernement est à la manœuvre pour décrédibiliser et tuer dans l'œuf les contestations. Le DASEN des Bouches-du-Rhône a demandé aux proviseurs d'empêcher toute réunion entre ensei-



Valérie Sipahimalani
secrétaire générale adjointe

gnants, parents et élèves dans les établissements. Une collègue ayant signé dans la presse une tribune critique sur les réformes en cours est convoquée en commission disciplinaire. La volonté de mise au pas des personnels par le ministre est inquiétante, elle apparaît par exemple dans l'article 1 du projet de loi « École de la confiance ». Il y a des réponses fortes des réseaux sociaux : mouvements #Pasdevagance, « Les stylos rouges »... Le SNES-FSU agit pour fédérer les actions et élargir la mobilisation.

Les élections professionnelles viennent d'avoir lieu. Quel bilan et quelles conséquences sur les combats à venir ?

Les résultats ont montré l'attachement de nos collègues à leurs représentants syndicaux. La FSU gagne des voix dans la Fonction publique, le SNES se maintient. Cela valide nos prises de position.

Pour nous les deux grands axes d'action demeurent : défense du pouvoir d'achat pour les actifs comme pour les retraités et mise en place d'un système éducatif juste et de qualité pour tous.

La question des modes d'action, de la démocratie représentative se pose. Il faut en débattre.

Comment redonner des couleurs à l'avenir ?

Sans doute faut-il montrer l'espoir, pas seulement ce qui ne va pas. Ne laissons pas la main à ceux dont les discours déploratoires complaisamment relayés par les médias ne visent qu'à justifier leurs réformes libérales. Nous avons un projet pour que les conditions de vie soient meilleures pour toutes et tous et nous avons aussi un devoir d'optimisme : ce projet est réaliste, le défendre a du sens. Une belle année combative à chacune et chacun ! ■



LOI SUR LA PERTE D'AUTONOMIE

Bras de fer sur les enjeux et les financements

La grande difficulté des personnes âgées et de leur famille pour assurer la prise en charge de la perte d'autonomie, tant à domicile qu'en EHPAD, touche tous les milieux. Les médias s'en font régulièrement l'écho.

Le constat est accablant : RAC⁽¹⁾ insupportables surtout en EHPAD, maltraitance institutionnelle pour les personnels et les usagers...

La DREES⁽²⁾ souligne que le RAC des résidents est supérieur à leurs ressources dans plus de la moitié des cas : le montant médian d'un EHPAD est de 1 850 euros par mois (2 420 euros dans les établissements à but lucratif) alors que la pension moyenne est d'environ 1 500 euros nets mensuels. Et la construction des EHPAD publics est en berne !

L'« anticipation » selon Madame Buzyn

La mobilisation des personnels en EHPAD et à domicile, au printemps 2018, a souligné les difficultés extrêmes de salariés, trop peu nombreux, mal payés et travaillant dans des conditions fort difficiles. Dans sa feuille de route, le 30 mai 2018, Agnès Buzyn affirme que « *le vieillissement et ses conséquences doivent être mieux anticipés [...]* ». Belles paroles mais des mesures homéopathiques, 40 M d'euros sur la période 2018-2022 pour permettre l'accès à la télémédecine dans les territoires, 16 M d'euros d'ici 2022 pour appuyer les EHPAD et les professionnels exerçant en ville, 1 000 places en EHPAD pour favoriser le retour à domicile après une hospitalisation, soit 15 M d'euros financés par l'Assurance maladie, une astreinte infirmière mutualisée entre plusieurs établissements pour assurer une présence médicale la nuit, etc. Et une réforme des tarifs qui a provoqué la colère de tous ! Et les personnels se

contenteront d'un soutien pour « *améliorer leur qualité de vie au travail* ». Rien sur la formation, la reconnaissance des métiers, les conditions d'emploi et de salaire.

La réforme et l'enjeu crucial des financements

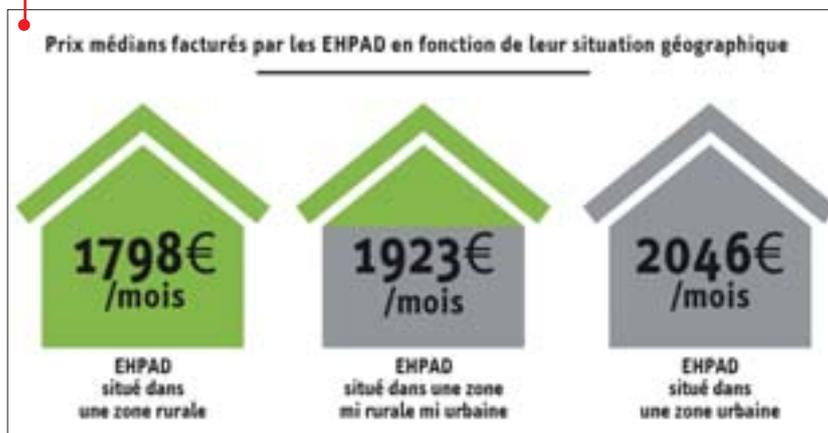
La situation est toujours aussi critique et c'est à cela que veut répondre la future réforme fixée pour 2019 avec « *une meilleure prise en charge durable du vieillissement* » et de la perte d'autonomie à domicile et en établissement en incluant « *les nouvelles formes de logement ou d'hébergement* ». Telle est la mission confiée à Dominique Libault qui doit remettre un rapport le 31 janvier 2019.

Les complémentaires voient là une belle opportunité. Faisant l'hypothèse d'un engagement public insuffisant, elles ont bien l'intention de se partager « le gâteau ». Ainsi, Thierry Beaudet s'inscrit pour une complémentaire obligatoire qui concernerait une tranche de la population (à partir de 60 ans). Emmanuel Macron parle de cinquième risque, sans en préciser le contenu, et d'une seconde journée de solidarité. Le groupe des 9 rejette ces propositions : la prise en charge doit être assurée à 100 % par la Sécurité sociale financée par la cotisation dans le cadre de la branche maladie. Pour garantir égalité et accès sur tout le territoire, il défend l'idée d'un service public de l'autonomie. Au sein du HCA⁽³⁾, les représentants du groupe des 9 défendent cette position. Agnès Buzyn a lancé une vaste concertation nationale sur internet.

La FSU a rencontré Dominique Libault et a fait part de ses propositions concernant l'ensemble du dossier. Le groupe actifs/retraités a beaucoup travaillé sur les différents aspects de la question et va remettre une note au Haut-commissaire sur les métiers de l'aide à domicile. L'enjeu est d'obtenir une loi qui réponde aux attentes des personnels, des usagers et de leur famille. Une loi qui s'appuie sur la solidarité. ■

MARYLÈNE CAHOUET

Dans plus de la moitié des cas, le reste à charge est supérieur aux ressources du résident.



Source : Analyse des tarifs des EHPAD en 2016, Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) ; Analyse statistique n° 4, juin 2017.

(1) Reste à charge.

(2) Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques. Numéro 1 095, novembre 2018.

(3) Haut conseil de l'âge.

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE DES FONCTIONNAIRES

Complémentaires pour tous, danger !

Le gouvernement a ouvert le chantier de la Protection sociale complémentaire (PSC) des agents de la Fonction publique. Dans ce cadre certains acteurs du monde syndical mettent en avant l'idée de rendre obligatoire la PSC des fonctionnaires, à l'instar de ce qui existe pour les salariés du privé.

Il y a certes une grande inégalité de traitement entre les salariés du privé et les fonctionnaires. Alors que les employeurs du privé ont, depuis le 1^{er} janvier 2016, l'obligation de souscrire un contrat collectif pour leurs salariés en prenant en charge au moins 50 % du coût, les employeurs publics sont libres de participer ou non à la PSC de leurs agents. Le montant de leur participation financière est de fait très faible, voire inexistante, avec de grandes disparités selon le versant et/ou le ministère. Il faut donc revoir les dispositifs existants pour que les employeurs publics participent de manière plus significative et équitable.

Mais imposer une complémentaire obligatoire dans la Fonction publique ne mettrait pas fin aux inégalités. Car c'est la logique d'assurance complémentaire qui organise la segmentation de la population, contrairement à la Sécurité sociale qui couvre tous les individus. Les complémentaires obligatoires portent seulement sur un « panier » de soins minimal, ce qui pousse les salariés à prendre une surcomplémentaire pour être mieux remboursés. Quant aux retraités, soit ils sont exclus de la complémentaire santé dont ils bénéficiaient pendant leur activité, soit ils subissent une hausse considérable de leur cotisation au moment même où chutent leurs revenus. Le même phénomène se produirait dans la Fonction publique. Comment croire enfin que dans le contexte actuel d'austérité les employeurs publics couvriraient à hauteur de 50 % le coût de la complémentaire de leurs agents ?

C'est le glissement vers une « complémentaire pour tou-te-s » qui renforce la spirale des désengagements de la Sécurité sociale. Les opérateurs complémentaires sont sans cesse mis à contribution pour des soins de base (augmentation du forfait journalier hospitalier, reste à charge zéro d'ici 2022 en optique, soins dentaires et prothèses auditives...).

Toutes ces décisions ont des répercussions sur le prix des souscriptions à la complémentaire. On passe de plus en plus d'une couverture solidaire (« de chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins ») à une couverture inégalitaire avec des



© Richard Villalon / AdobeStock.fr

prestations différentes selon le contrat souscrit et des cotisations, indépendantes du revenu, qui augmentent avec l'âge.

Il faut au contraire se mobiliser pour aller vers une prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale de toutes les dépenses médicales prescrites, seule façon de mettre fin aux inégalités actuelles. ■

MONIQUE DAUNE

La bonne piste, c'est la prise en charge à 100 % par la Sécu et ça coûterait moins cher.

TÉMOIGNAGE : JUSQU'OUÛ IRA LA MGEN ?

La MGEN m'a annoncé par courrier la visite de mon facteur mandaté pour mieux connaître mes besoins. Il ne s'agissait pas d'une opération commerciale, était-il précisé. Elle m'autorisait à refuser cette visite par courriel. Le facteur vint en mon absence. Appelant alors un numéro spécial, je fus orientée sur ma section départementale qui proposa de me recevoir pour envisager... les garanties qu'elle pouvait m'offrir.

Opération commerciale ? Opération politique avant tout

Anticipant le plan Grand Âge, la MGEN, la Poste, la Fédération hospitalière de France, le groupe Legrand, la Caisse des dépôts, le réseau Silver Alliance (avec un milliard de chiffres d'affaires), se sont regroupés pour commercialiser toutes les prestations pour les personnes âgées, dans le cadre de la filière « Silver économie » relancée par Agnès Buzyn. C'est plus qu'une dérive, un basculement de la MGEN, qui se déleste de ses valeurs et opte pour son « plan entrepreneurial » au sein du groupe VYV qui vient de signer un accord pour se développer dans vingt villes chinoises.

ANNIE EVENO



LES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ

Un bien commun à défendre sans modération

Les Français (69 %), et plus encore les agents du secteur public (83 %), sont convaincus que les services publics jouent un rôle capital dans la sauvegarde des territoires en voie de désertification⁽¹⁾. Alors pourquoi les détruire ?

Les services publics de proximité sont les maillons permettant pour tous la présence de services contrôlés par l'autorité publique sur la base de trois principes : la mutabilité (adaptation aux besoins), l'égalité d'accès et la continuité.

Ce maillage est mis à mal. Par des fermetures, ou « regroupements », « transferts » de gares, centres des impôts, CPAM, agences de Pôle emploi, commissariats de police, tribunaux d'instance mais aussi d'écoles et d'hôpitaux, la puissance publique éloigne toujours plus les citoyens de leurs droits, dans la France rurale mais aussi dans les villes moyennes. À l'instar de tous les combats menés contre ces régressions⁽²⁾, les « gilets jaunes » les dénoncent aujourd'hui. Les dernières « propositions » d'Emmanuel Macron n'améliorent rien.

Cette logique libérale de réduction de la dépense publique⁽³⁾ aggrave la fracture territoriale et sociale, exclut et fait monter indignation et colère en creusant les inégalités devant l'accès aux soins, à la scolarité, au transport... Elle est aussi synonyme de destructions en masse d'emplois, avancées dans le rapport CAP22 et orchestrées par le candidat à la primaire de la droite en 2017 qui proposait de

« supprimer 500 000 emplois publics et le statut de la Fonction publique territoriale » et est l'actuel ministre de l'Économie ! Les collectivités qui s'efforcent encore de répondre par le service public aux inégalités, se voient elles aussi étran­glées.

Il faut maintenir les services publics en changeant de cap budgétaire. La réponse par la « dématérialisation » est très partielle, elle ignore cette nouvelle exclusion qu'est l'« illectronisme » : près d'un quart de la population est mal à l'aise devant un ordinateur et un tiers renonce au moins une fois par an à une démarche administrative⁽⁴⁾.

Il faut au contraire réhumaniser les services publics, les rapprocher des citoyens. Cela créera des emplois et améliorera la vie de tous. La dépense publique est un investissement, payé par un effort national qui doit être lié à une fiscalité juste, un impôt progressif, une évasion fiscale jugulée. C'est possible. ■

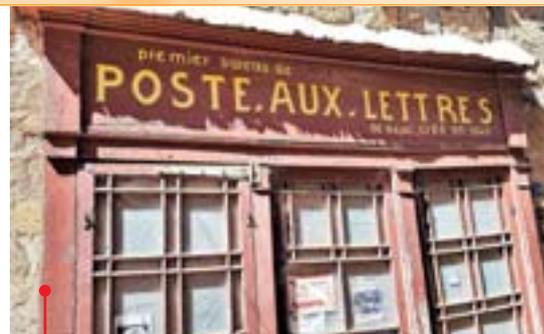
MIREILLE BRETON

(1) Sondage Odoxa mai 2018.

(2) <https://www.convergence-sp.fr/>.

(3) 18 % du PIB en France contre 26 % en Finlande ou au Danemark.

(4) Sondage CSA mars 2018.



Najac (Aveyron) : ce qui était possible en 1840 ne l'est plus aujourd'hui.

© Jean-Louis Viguière

ORPÉA ACTEUR SOCIAL ?

La mobilisation européenne s'organise

Orpéa, premier groupe français du service aux personnes âgées, se targue d'être « *un des leaders européens de la prise en charge globale de la dépendance* » et maltraite... ses salarié-e-s.

En se fédérant, les syndicats des différents pays européens tentent de contraindre le groupe d'améliorer les salaires et les conditions de travail, souvent désastreuses.

Orpéa, c'est 818 établissements (86 650 lits) répartis dans dix pays en Europe, en Chine et bientôt au Brésil, un chiffre d'affaires florissant (700 millions d'euros en 2017) et un PDG avec un salaire d'1,3 million d'euros en 2016. Les dirigeants affichent clairement leur mépris des salarié-e-s : « *Dans ce secteur où 70 % des coûts sont des coûts de personnel, la seule possibilité d'augmenter la rentabilité est de réduire ces coûts* ».

Démissions, arrêts de travail, sous-effectifs chroniques : les salarié-e-s de la clinique La Pinède à Saint-Estève près de Perpignan, appartenant au groupe Orpéa, n'en peuvent plus !

Devant le refus de négociation de leur direction pour obtenir la prise en compte de leurs difficultés, ils ont décidé de se mettre en grève le 4 septembre dernier. La réponse des dirigeants ? Remplacer les grévistes par des intérimaires ou des salarié-e-s du groupe Orpéa d'autres départements !

En février 2018 déjà, à la clinique des Sorbiers à Issoire, 35 salariés sur une cinquantaine avaient débrayé pour protester contre la baisse de leur salaire depuis le rachat de leur établissement par Orpéa. Grève également en Belgique et en Allemagne où le licenciement de deux représentants du syndicat allemand VER. DI, qui diffusaient des informations sur le droit de grève, avait provoqué de vives réactions contre les positions antisociales du groupe.

L'or gris, ça rapporte mais à quel prix ! ■ **JEAN-BERNARD SHAKI**

LES RENCONTRES DES RETRAITÉS FSU

De quoi se booster

Les 10^{es} journées d'automne, les 15 et 16 novembre 2018, ont été encore une fois l'occasion de s'informer et d'échanger sur des sujets et des expériences qui questionnent les retraités : le financement de la perte d'autonomie, la fiscalité, les mobilisations des retraités, avec l'exemple du pays basque espagnol, et la vie interne des retraités FSU. Deux « jeunes » retraités témoignent. Des journées appréciées !

PROPOS RECUEILLIS PAR MICHÈLE OLIVAIN



© Mireille Breton

Jean-José Mesguen,
Bouches-du-Rhône,
responsable
SNES FGR-FP

« Ces Journées d'automne

sont l'occasion d'avoir le temps d'apprendre et de réfléchir. Deux jours d'informations auxquelles on n'a pas accès facilement ailleurs, et ici on emmagasine du savoir qui nourrit la réflexion. La rencontre avec d'autres retraités qui vivent des contextes différents permet de relativiser : on a souvent le défaut de généraliser à partir de sa propre vision des choses... Il est important d'écouter les autres : on se nourrit de la diversité des expériences et des points de vue. Pas de recettes : ce n'est pas le but heureusement !

Dans le travail quotidien, on est trop focalisé sur ce qu'on vit, connaît, les mêmes formes de mobilisation : l'exemple espagnol, sa manière de fonctionner (voir interview page 16), surprenante pour beaucoup d'entre nous, montre que la détermination des retraités peut construire un mouvement durable.

Quand on est à la retraite, il faut inventer une autre manière de faire puisqu'on n'est plus en contact quotidien avec les collègues sur le lieu de travail : on a été conditionné par cette expérience mais on n'a plus cette même insertion dans la société. C'est une nouvelle figure que celle du retraité face aux pouvoirs publics et dans la société.

Ces journées sont un labo pour la FSU : on sort d'une vision catégorielle parfois trop prégnante chez les actifs, on travaille ensemble, avec moins de crispation ou de défiance les uns par rapport aux autres. À réfléchir entre nous et avec des partenaires, à mieux connaître les divergences aussi bien que les points de convergence, on peut inventer une nouvelle voie ! Les échanges formels et informels constituent un réservoir d'idées et de propositions qui vont nourrir l'activité syndicale et associative. ■ >>



© Mireille Breton

Mai Nguyen,
SFR 33, Bordeaux

« Je n'avais jamais

entendu parler de ces journées avant d'être en retraite. Puis le bouche-à-oreille a joué, des militants retraités en ont parlé : « C'est super ! » m'a-t-on dit. Et, pour ces deux jours, il y a beaucoup de monde, avec tous les syndicats de la FSU, pas seulement SNES et SNUipp... Qu'apportent ces journées ? Ça ouvre le débat, ça permet d'entendre les avis, de faire avancer la réflexion. Ça booste ! Sinon, sans le syndicat, moins

d'échange et de réflexion après la fin de la carrière... La présentation de l'action des retraités au pays basque, très construite et argumentée, donne la pêche, donne envie de se bouger ! Le sujet sur la perte d'autonomie m'était plus connu puisque j'ai suivi le stage SNES de septembre. J'ai bien apprécié aussi l'exposé clair et bien contextualisé sur la fiscalité. Deux bémols ? Le manque d'équilibre femmes/hommes à la tribune et dans les interventions de la salle : un résultat du passé ? Et surtout le manque de temps vendredi après-midi sur la présentation du quotidien des autres SFR.

Quelles suites à ces journées ? Organiser un stage actifs-retraités, faire aboutir un projet de conférence sur la santé au printemps 2019, continuer l'activité du ciné-club et aussi transmettre au S2 pour une prise en compte de ces sujets qui concernent les actifs autant que les retraités. ■ >>



© Mireille Breton

Toujours le même succès pour les Journées d'Automne.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

L'importance des instances paritaires

Le vote des personnels pour désigner les forces syndicales qui les représentent est un facteur essentiel de cohésion : pas de dialogue social sans l'écoute d'intermédiaires et la prise en compte des revendications des personnels.

Les retraité-e-s ne sont plus électeurs aux élections professionnelles. Mais ceux du SNES sont très sensibles aux résultats obtenus par les syndicats de la FSU dans ces élections : cela renforce aussi le poids des syndiqués retraités de la fédération.

Pour les actifs, bien des dysfonctionnements ont compliqué les opérations de vote dématérialisé : impréparation, improvisation et négligence ont provoqué, entre autres problèmes, un bug majeur le premier jour du scrutin. Malgré le désengagement de l'administration de l'Éducation nationale dans ces élections, la participation a augmenté de presque 1 point, même si plus d'un électeur sur deux n'a pas voté (42,64 % de participation).

Le SNES-FSU reste le pôle de référence dans le second degré, toujours syndicat majoritaire, très loin devant les autres (plus de 40 % des voix). La FSU conserve dans l'Éducation nationale sa place de première organisation syndicale (35,7 %) et progresse en voix dans l'ensemble de la Fonction publique.

Cependant, si, pour la Fonction publique, c'est la CGT qui demeure numéro un (les trois centrales ont des scores proches), la CFDT devient le premier syndicat sur l'ensemble du public et du privé. Le SNES et la FSU sortent confortés de ces élections professionnelles, soutenus dans leur implication dans la défense du service public d'éducation, pour l'amélioration des conditions d'exercice et de vie des personnels. ■

MICHÈLE OLIVAIN

RETRAITÉS DU SNES ET DE LA FSU

En action en Indre-et-Loire

Retraités, pas nantis : respect des droits acquis ! Les retraités du SNES et de la FSU sont dans l'action en Indre-et-Loire depuis octobre 2018.



Nous nous sommes inscrits avec l'Intersyndicale dans l'action initiée par le groupe des 9 au niveau national.

Le 16 octobre, nous avons pris l'initiative d'organiser avec CGT, CFE-CGC, FGR-FP, FSU, Solidaires, UNSA, une réunion-débat sur les retraites sur le thème : *Faut-il un système universel de retraites par points ?*

Nous avons invité pour animer ce débat Jean-Marie Harribey, économiste et Christiane Marty, ingénieure-chercheuse.

La réunion publique a été un succès⁽¹⁾ car la salle polyvalente du Centre de Vie du Sanitas à Tours était pleine, 150 à 200 personnes, actifs et retraités. Il apparaît clairement que le but caché de la retraite par points est de faire diminuer les pensions.

Le 18 octobre, la manifestation des retraités a rassemblé entre 600 et 800 manifestants à l'appel de CGT, CFE-CGC, CFTC, FGR-FP, FO, FSU, Solidaires et UNSA-Ferroviaire. Les deux événements ont été bien relatés dans *la Nouvelle République* avec une pleine page.

Extrait : « *L'intersyndicale exige la suppression de la hausse de la CSG, la revalorisation de toutes les pensions, l'indexation des*

pensions sur les salaires, le maintien des pensions de réversion, la prise en charge de la perte d'autonomie à 100 % par la Sécu. »

L'action des retraités continue dans l'unité intersyndicale, en particulier :

► Communiqué de la SFR-FSU 37 après le discours de Macron du 10 octobre 2018.

► Réunion publique – débat le 20 décembre 2018 à 18 heures sur les thèmes :

– le point sur la situation actuelle créée par l'injustice sociale, les inégalités, et leurs conséquences sur nos retraites et nos vies ;

– quelles actions le mouvement syndical peut-il mener pour peser sur le gouvernement afin de faire aboutir les revendications des salariés et des retraités ?

► Campagne « Étrennes de riches, étrennes des retraités » en janvier 2019... ■

JEAN JASSERON

(1) Pour plus de détails sur le contenu des interventions, avec le 4 pages de Christiane et le Diaporama de Jean-Marie : <https://fsu37.fsu.fr/un-franc-succes-pour-la-reunion-publique-sur-les-retraites>

VERBATIM DÉCEMBRE 2018

Paroles de gilets jaunes et réflexions de militant-e-s retraité-e-s

Propos recueillis lors des réunions des SFR 81 et 44 : de nombreux retraités (presque un quart des participants) sont présents sur les ronds-points, aux péages, dans les manifs, ils expriment leurs difficultés de vie. Les militants soutiennent leurs revendications, échos de celles des plateformes intersyndicales des retraités.

Paroles de gilets jaunes

– « C'est la première fois que j'assiste à un mouvement populaire contre les inégalités et le refus de la pauvreté. »

– « Les syndicalistes ne peuvent se contenter de tourner autour. »

– « L'union fait la force mais pas de récupération. »

– Rencontre d'un militant SNES-FSU du 44 avec des Gilets jaunes :

« Je gagne 2 300 euros de pension » (pour répondre à leur question). Deux ou trois Gilets jaunes (des jeunes) de rétorquer : « Moi, j'ai 900 euros. Lui, 1 200. Elle 1 300. Nous ne sommes pas du même monde. » Débat, dialogue : « Je ne me sens pas illégitime », ajoute le militant.

Paroles de militant-e-s

– « Ne pas être les sachants de la lutte, ni en surplomb. »

– « Quelle capacité d'intervention dans un mouvement qui n'est pas structuré ? »

– « Macron est en train de dresser les Français contre la transition écologique. »

Extraits d'un tract de la SD-FSU 81

– « Il faut que tous les citoyens, les travailleurs se rendent maîtres du processus. » La question centrale est bien celle de la propriété

commune, socialisée, des grands moyens de production et d'échanges. Maîtrise indispensable pour réorienter la société vers la satisfaction des besoins sociaux, écologiques, démocratiques de toute la population. C'est un passage obligé sur lequel, en son temps, Jean Jaurès n'aurait pas manqué de mettre l'accent. C'est en ce sens qu'il convient de mobiliser la colère populaire qui s'exprime et continuera de s'exprimer, face à un gouvernement aux ordres des grands intérêts privés.

► **Communiqué de presse de la SFRD 44, paru dans Ouest France le 3/12/2018.**

– « La section fédérale des retraité-e-s de la Fédération syndicale unitaire de Loire-Atlantique (premier syndicat de l'éducation) a tenu son assemblée générale vendredi sur le thème "L'avenir des droits sociaux". Dans ce cadre, elle a voté une motion de soutien aux gilets jaunes. "Les retraité-e-s de la FSU 44 défendent la revalorisation des salaires et des pensions de retraite", déclarent-ils dans cette motion. Ils demandent le rétablissement de l'Impôt de solidarité sur la fortune (ISF) pour financer les services publics au bénéfice de tous. L'urgence écologique ne peut servir de prétexte à la croissance des inégalités. »

■ **PROPOS COLLECTÉS PAR MARYLÈNE CAHOUET**



© DH

RETRAITÉS DANS L'ACTION

► **À Aix-Marseille.** Après la percée de mars 2018, les mobilisations des retraités se sont renforcées en octobre : à Marseille et à Arles, à Avignon comme dans les départements alpins. Ici comme ailleurs, la dynamique unitaire du groupe des 9 a réussi à transformer la colère isolée de chacun-e en un véritable mouvement social, comme en témoigne l'excellente couverture de presse les 3 et 18 octobre. Certes, la flamme unitaire demande localement à être entretenue avec persévérance. Mais peut-être les députés LREM que nous allons rencontrer maintenant seront-ils plus ouverts à nos demandes, voire avides de nos explications ? Car il n'existe aucun rond-point sans gilets jaunes retraités, et leurs témoignages sont saisissants. À l'heure où ces lignes

sont écrites, la jonction entre les forces syndicales et le mouvement social « gilets jaunes » est loin d'être réalisée. Il est sans doute temps pour le syndicalisme, dont celui des retraités, de jeter toutes ses forces dans l'espace démocratique enfin ouvert et repartir ainsi à l'offensive. En termes de mobilisations et de projet social alternatif à celui que les forces dominantes tentent d'imposer depuis quarante ans, sans jamais avoir réussi en France.

Josiane Dragoni

► **À Paris.** Des mobilisations se poursuivent. Les retraités de la région parisienne ont rappelé haut et fort leurs revendications à Paris le 18 décembre 2018, devant le ministère des Finances à Bercy.

Groupe des 9, Paris, tract du 18/12/2018

► **À Strasbourg.** L'intersyndicale des retraités du Bas-Rhin propose aux retraité-e-s d'exprimer leurs colères et leurs exigences sur un cahier de doléances à l'attention de « notre » monarque « républicain » Emmanuel Macron et des membres de son gouvernement.



• <http://retraitesbas-rhin.over-blog.com/2018/12/cahier-de-doleances-des-retraites-du-bas-rhin.html>

UN ESPRIT DE RÉSISTANCE

Retraité-e-s : mobilisations en Europe

Refusant toutes les atteintes aux droits, les retraités sont des acteurs en pointe dans les luttes sociales.



UN VENT DE RÉBELLION

L'émergence d'un mouve

Dans la représentation dominante, le retraité est un conservateur de ses intérêts. Mais voilà que les retraités se mobilisent, manifestent. Cette mobilisation sociale se constate dans de nombreux pays

L'image dévalorisée du retraité est prégnante dans une société où la valeur d'un individu est fondée sur sa performance économique. Placé à l'écart du travail, il devient un citoyen de seconde zone. Les retraités ont été attaqués au nom de l'austérité budgétaire, les retraites obligatoires faisant partie des dépenses publiques. Cette charge a été particulièrement violente en Grèce, en Espagne, au Portugal, où les niveaux de vie ont connu une baisse spectaculaire (30 % en Grèce entre 2010 et 2015). Mais elle a été bien présente aussi en Allemagne, en France, en Italie, au Royaume-Uni et... en Suède.

Report de l'âge de la retraite (avec le chiffre fétiche de 67 ans), baisse des pensions publiques et développement de retraites complémentaires souvent par capitalisation, remplacement des systèmes à prestations définies (garantissant un niveau de retraite) par des régimes à cotisations définies, idéologie de la retraite comme choix personnel, relégation des plus pauvres dans des dispositifs d'assistance, hausse de la fiscalité : les méthodes se ressemblent d'un pays à l'autre. De soutiens prétendument choyés par les gouvernants, les retraités sont ainsi devenus la cible durable de leur politique.

Dossier réalisé par Dominique Balducci, Marjolaine Bautz de Luze, Marylène Cahouet, Michèle Olivain, Daniel Rallet, Jean-Louis Viguié, avec le concours du secteur *Hors de France* du SNES-FSU.



Barcelone, 17 mars 2018.

© ZUMA Press, Inc. / Alamy Banque D'Images

Le mouvement social des retraités en Europe

Un électeur incorrigible, un électeur droitisé par l'âge, un être craintif de tout ce qui change et qui pense au plus près, présent dans la rue, en France à l'initiative du « groupe des 9 » ou en peuplant les barrages de gilets jaunes. En Europe, particulièrement au Sud, et – situation improbable – Poutine est mis en difficulté par ses retraités.

Ce retournement radical a suscité colère et indignation, qui ont créé un esprit de résistance et des mobilisations. De victimes, les retraités sont devenus des acteurs de luttes sociales importantes, aux côtés des actifs, et, comme ils sont un facteur de cohésion sociale par la redistribution dans le cercle familial, les conflits intergénérationnels espérés par les forces dominantes n'ont pas eu lieu.

Loin de l'image des vieux mis à l'écart, les retraités ont au contraire multiplié activités sociales, culturelles, politiques, devenant ainsi une force sociale potentielle. C'est peut-être aussi cela qui est visé par toutes ces attaques contre les retraités : s'attaquer à une génération qui s'est emparée

de la retraite comme un temps de l'émancipation. En enfermant les retraités les plus modestes dans une logique de survie, et en plaçant les autres dans l'incertitude de l'avenir, les « réformes » cherchent à faire rentrer les retraités dans la cage de l'âge.

Quand les « experts » parlent des « réformes » à l'étranger, c'est toujours pour dire que la France est en retard et qu'elle doit impérativement suivre le même chemin. Cette « supériorité » est établie à l'aide de graphiques et de tableaux qui sont plus la représentation de l'imaginaire des experts que l'image du réel. Quelle est l'évolution réelle des pensions, des inégalités, comment ont été perçues les « réformes », quels débats, quelles mobilisations ont-elles entraîné ? On n'en sait rien !

C'est pourquoi nous consacrons dans chaque numéro de cette revue une page sur les retraites dans un pays d'Europe. Avec ce dossier, nous voulons aller un peu plus loin, pour parler des mobilisations sociales des retraités dans différents pays, avec leurs spécificités, leurs impacts.

Certes ces luttes sont souvent défensives, mais on arrive à un moment où, après des années de « réformes » et de luttes, le discours des réformateurs s'use, la colère monte, et dans certains pays, dans des conditions politiques pourtant très différentes, des petits reculs s'opèrent, ce qui signe peut-être le début de la fin d'un cycle noir pour les pensions. ■

CONTRE UNE MÊME POLITIQUE D'AUSTÉRITÉ

Les retraité-e-s résistent

Les attaques contre les pensions et les systèmes de retraites mettent dans la rue les retraités – et aussi les actifs. Un peu partout en Europe, ils manifestent leur opposition aux réformes. Retraités des pays européens, unissez-vous !

La plupart des retraités ont vu le niveau de leur retraite baisser alors que leurs pensions amortissaient les effets de la crise pour les familles. Le nombre de retraités pauvres a augmenté. C'est vrai particulièrement au Portugal, en Grèce où les retraités ont perdu 30 % de leurs revenus. Même aux Pays-Bas qui étaient considérés comme ayant le système de retraite le plus avantageux, on parle de pauvreté parmi les retraités. En Grande-Bretagne, on en compte 2 millions vivant sous le seuil de pauvreté, 3,5 millions en Allemagne, souvent citée comme étant le pays de la prospérité européenne. On note même parfois une baisse de l'espérance de vie.

Les différents gouvernements, quelle que soit leur orientation politique, ont joué sur les mêmes leviers pour remettre en cause le système par répartition et baisser le niveau des retraites : l'âge de départ en retraite et le niveau des pensions ; la prise en compte de l'évolution de l'espérance de vie ; la convergence entre les fonctionnaires et les salariés du privé en s'alignant sur le moins-disant ; la remise en cause de l'indexation des pensions sur l'inflation ; le remplacement des pensions complémentaires socialisées par des retraites par capitalisation finançant les fonds de pension ; la remise en cause du système par cotisations par un système notionnel ou par points...

Les mobilisations des retraités contre ces réformes ont commencé depuis plusieurs années, elles ont pris des formes différentes selon



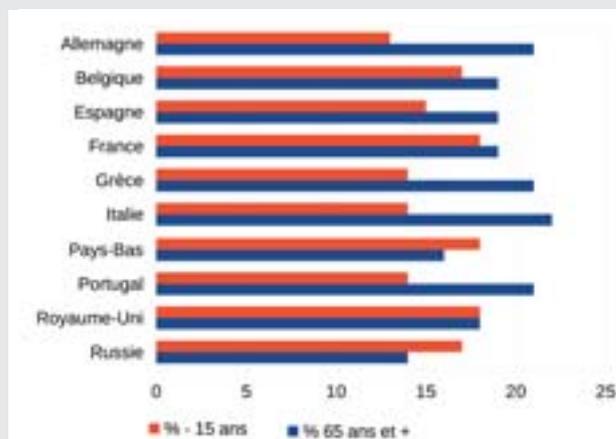
Bruxelles, 17 mai 2018, 70 000 manifestants contre la retraite par points.

les pays : des manifestations, avec d'importants défilés dans les rues, seuls ou avec les actifs, des rassemblements. Certains ont mobilisé par des campagnes d'opinion, tracts, pétitions, publications dans les journaux, interviews dans les médias, utilisation des réseaux sociaux (cf. les Gilets Jaunes)... En Suisse, des votations successives ont rejeté les projets de réforme. À l'origine des mobilisations, il peut y avoir un regroupement de syndicats de retraités et d'associations, comme le groupe des 9, dépassant les clivages, mais aussi des mouvements citoyens, des regroupements spontanés locaux de retraités, qui peu à peu s'organisent en collectifs de pression, imposant leurs revendications aux syndicats, comme en Espagne (voir page 16). Les retraités aussi innovent ! ■

LA DÉMOGRAPHIE EN EUROPE

Les signaux sont au rouge pour beaucoup de pays européens : la faiblesse du renouvellement des générations entraîne une diminution de la proportion des jeunes et des actifs dans la population. En conséquence, avec l'allongement de la durée de vie, le pourcentage des plus de 65 ans (et particulièrement des plus de 75 ans) croît.

Les situations les plus alarmantes concernent l'Allemagne et les pays du sud de l'Europe : en 2017, plus d'un habitant de ces pays sur cinq a plus de 65 ans (21 % voire 22 % de la population) et les moins de 15 ans n'en représentent que 13 ou 14 %. France, Belgique, Pays-Bas et Royaume-Uni ont une démographie



plus équilibrée et les perspectives sont celles d'une croissance de la population pour 2030 et 2050, avec moins de baisse du nombre d'actifs.

Les démographes parlent de « suicide démographique », de « manque de bras et de cerveaux », et posent la question du devenir des retraites et

des retraités par rapport aux actifs. Dans l'état actuel de la natalité et des flux migratoires, avec des murs aux frontières, l'Europe perd de sa population et le phénomène s'accroît : vers 2050, on compterait près de 50 M d'actifs (tranche des 20-64 ans) en moins par rapport à 2017, principalement en Allemagne et en Espagne. Assurer l'avenir des retraités, le maintien de leur niveau de vie d'actifs ou leur offrir des conditions de vie décentes exigent des politiques autres que celles mises en place actuellement : il s'agit du développement durable de toute la population. La question des retraites est bien une question intergénérationnelle et de politiques d'accueil.



En Allemagne « Ein guter Job für einen guten Ruhestand. »*

Des retraités manifestent avec ce mot d'ordre. Le mouvement est parti d'une initiative citoyenne « de retraités en colère » de Berlin-Ouest et de Berlin-Est : **en 2014**, ils ont organisé une manifestation et lancé une pétition nationale pour l'égalité de traitement des retraités et des retraitées, pour l'égalité entre l'Est et l'Ouest, exigé une pension mensuelle de 1 250 euros minimum. En 2015, les syndicats Verdi et IG Metall ont pris le relais en exigeant la revalorisation des pensions, leur indexation sur les salaires. Ils refusent la guerre entre générations. Et la lutte a commencé à porter ses fruits.

* « Un bon travail pour une bonne retraite. »



En Italie « Le pensioni sono un diritto, non un regalo. »*

Les trois grandes centrales syndicales ont fixé la pension minimum à 1 000 euros mensuels, exigé la prise en charge de la perte d'autonomie et le retour à un âge « normal » de départ à la retraite. Le gouvernement Renzi avait accepté l'ouverture de négociations avec comme premier résultat un arrêt de la progression prévue de l'âge de départ à la retraite et la budgétisation de 500 000 euros pour la prise en charge de la perte d'autonomie. Les partis aujourd'hui au pouvoir (Cinq étoiles et Ligue du Nord) avaient fait la promesse électorale de revenir sur la réforme Fornero (2011), mais

pour le moment cette remise en cause est très limitée, permettant dans certaines conditions de prendre une retraite anticipée mais avec une décote jusqu'à 34 %.

* « Les retraites sont un droit, pas un privilège. »



En Belgique. De grandes manifestations syndicales unitaires en mai et octobre 2018 se sont opposées au nouveau projet du gouvernement : mettre en place un système par points à partir de 2025 !

Les syndicats belges réclament une pension minimum de 1 500 euros (la retraite moyenne est de 882 euros pour les femmes et de 1 181 euros pour les hommes), car c'est le prix d'accès à l'équivalent des EPHAD.



Au Portugal « Fora ! Fora ! Fora já daqui ! A fome, a miséria e o FMI ! »*

Les manifestations se sont multipliées depuis 2011 : celle du **12 avril 2014** a regroupé des milliers de retraités dans tout le pays. **En 2015**, les enseignants retraités manifestaient pour dénoncer l'opposition orchestrée entre les vieux et les jeunes, le secteur public et le secteur privé. Avec l'arrivée de Costa en 2016, ils ont obtenu une augmentation des pensions les plus basses ainsi que la prise en compte des carrières longues, la suppression de la taxe de solidarité. Reste la revendication importante de la suppression de la connexion entre l'espérance de vie et l'âge de la retraite.

Reste la revendication importante de la suppression de la connexion entre l'espérance de vie et l'âge de la retraite.

* « Dehors ! Dehors ! Dehors et tout de suite ! La faim, la misère et le FMI ! »



En Grèce « Aftó einai arketó, na stamátisei tis thysies ton ergazoménon. »*

Les Grecs n'en peuvent plus des sacrifices. Les retraités grecs ont manifesté plusieurs fois seuls ou avec l'ensemble des salariés pour refuser les différents plans d'austérité. Ils étaient mobilisés le **30 mai 2018** pour dire à Tsípras de changer sa politique économique et sociale après la sortie, le 20 août, de l'étau des plans d'aide imposés par la Troïka.

* « Ça suffit, stop aux sacrifices des travailleurs ! »



POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES DIFFÉRENTS PAYS, VOIR LE SITE RETRAITÉS SNES-FSU

➤ AU PAYS BASQUE EN ESPAGNE, UN MOUVEMENT PUISSANT DE RETRAITÉS

Un modèle original d'organisation et d'action

La détermination des retraités espagnols, et particulièrement basques, est exemplaire : elle montre bien leur ras-le-bol de réformes qui réduisent leur retraite, eux qui ont combattu pour une région plus libre et pour des acquis sociaux pérennes.



© Mireille Breton

Jon Charla, ancien ouvrier et syndicaliste à General Electric à Bilbao, milite dans un mouvement Pentsionistak marxtan⁽¹⁾ (retraités en action) de Bizcaye.

L'US Retraités : *Quelles réformes les retraités combattent-ils ?*

Jon Charla : D'abord la réforme Zapatero (2011) qui a gelé les pensions et reporté l'âge de départ en retraite à taux plein de 65 à 67 ans pour 2017, ensuite la réforme Rajoy (2013) qui a mis un terme à l'indexation des pensions sur les prix et prévoit à partir de 2019 un « facteur de soutenabilité » qui, en intégrant l'espérance de vie et des variables économiques, vise à baisser les pensions jusqu'à 30 %. Au Pays basque, 37 % des pensionnés ont une retraite inférieure à 700 €. Plusieurs collectifs en Bizcaye, en Gipuzkoa, en Navarre travaillent sur les retraites depuis dix ans. Le 15 janvier 2018, une manifestation de 115 000 personnes a eu lieu à Bilbao, ville de 350 000 habitants. Nous avons tout de suite vu qu'il y avait un courant de fond et nous nous y sommes investis. Depuis le 15 janvier, il y a eu chaque lundi pendant 45 semaines des rassemblements devant les mairies. Soit dix mois de mobilisation ponctués par six grandes manifestations.

L'US Retraités : *Comment expliquer un tel niveau de mobilisation et sa permanence ?*

J. C. : En premier lieu, le ras-le-bol des retraités après tant d'années de coupes et d'humiliations. Ensuite parce qu'au Pays basque, les retraités d'aujourd'hui sont les générations des années 1960, 1970, 1980 qui ont participé aux grandes luttes ouvrières, et combattu la répression politique qui s'exerçait contre les

Basques. Cela a forgé une conscience sociale et politique qui se manifeste encore aujourd'hui.

Enfin l'unité du mouvement donne confiance et explique sa dimension. On s'y retrouve issus de tous les différents courants syndicaux et politiques (en dehors du Parti Populaire et de Ciudadanos). Nombreuses sont aussi les personnes qui n'ont aucune affiliation syndicale ou politique, y compris celles qui rejettent partis et syndicats.

Nous avons adopté une plate-forme unitaire de revendications basiques qui laissent de côté ce qui pourrait nous diviser. Certaines revendications touchent les actifs (par exemple un SMIC de 1 200 € sur 14 mois), d'autres les retraités actuels ou futurs. Notre modèle d'organisation est unitaire et souple, basé dans les villages, les cantons, chaque territoire, qui ont toute autonomie pour développer leur mobilisation. Ces collectifs sont coordonnés à différents niveaux de territoire, avec participation de tous et toutes sans prendre en compte le poids, le niveau de représentativité des uns et des autres.

L'US Retraités : *Quels enjeux aujourd'hui ?*

J. C. : De nouvelles questions sont apparues avec l'ouverture de négociations à Madrid entre le gouvernement, le patronat et les organisations syndicales (CCOO, UGT). En particulier, ces différents acteurs, avec des nuances, défendent une Caisse unique de retraites au niveau de l'État espagnol, un modèle centralisé, dirigé par Madrid. Même s'il y a des divergences, l'unité du mouvement est indispensable, les uns et les autres devront faire un pas. Les petites concessions obtenues à Madrid n'ont pas démobilisé ni divisé le mouvement. Des turbulences existent dans les partis, les syndicats mais le mouvement reste uni et fort.

Nous poursuivons nos rassemblements du lundi et le 17 décembre les associations de retraités de tout le Pays basque ont appelé à de grandes manifestations pour faire pression sur les négociations de Madrid et sur les autorités basques. ■

LA PLATEFORME DES RETRAITÉS ESPAGNOLS

- Indexation des pensions garantie de façon permanente sur le coût de la vie.
- Pension minimum de 1 080 € (selon les recommandations de la Charte européenne).
- Salaire minimum interprofessionnel de 1 200 € (sur 14 mois).
- Abrogation des réformes des retraites et du travail mises en place par le PSOE et le PP, qui ont conduit à cette situation.
- Abrogation du facteur de soutenabilité.
- Refus de la pénalisation des retraités suite à des fermetures d'usines et des plans sociaux.
- Refus des projets de retraite privés, au détriment du système public qui doit garantir des pensions universelles et dignes.

(1) Organisations unitaires impulsées par des syndicats de gauche, auxquelles se sont jointes les fédérations de retraités Commissions ouvrières et l'UGT.

UNE GRANDE ACTION EUROPÉENNE AU PRINTEMPS

La FERPA réagit

La Fédération européenne des retraités et personnes âgées (FERPA) est une organisation membre de la Confédération européenne des syndicats (CES) qui regroupe près de 10 millions de retraités syndiqués dans 21 pays, représentés par 41 organisations de retraités et un pays observateur.

La FERPA a été créée en mai 1985.

Elle coordonne sa politique avec la CES, dans le cadre du dialogue social européen, principalement en matière de protection sociale, retraite, soins médicaux « afin d'éviter des conflits de générations entre travailleurs actifs et retraités ». Elle est ouverte à toutes les organisations de retraités interprofessionnelles faisant partie d'un syndicat membre de la CES. La FSU n'en fait pas partie, parce qu'elle n'est pas adhérente à la CES, d'une part, et qu'elle est victime de l'opposition de la CFDT, d'autre part. C'est à Bruxelles les 17 et 18 octobre 2018 que s'est tenu le 8^e congrès de la FERPA, en présence de onze pays : l'occasion de faire le tour des politiques les concernant mises en œuvre dans chacun des pays, de faire le bilan des actions et de tracer des perspectives. Le constat est unanime. Partout, les politiques ultralibérales sont à l'œuvre – à l'exception du Portugal et d'un tournant en Espagne qui semble vouloir revenir sur l'austérité –, avec les mêmes effets de réduction des pensions et d'appauvrissement des retraités. Partout aussi, les retraités ont manifesté leur colère et leur détermination. Ce dossier en témoigne.



La situation des retraités se dégrade partout, aussi a-t-il semblé indispensable d'organiser une grande action européenne au printemps. L'initiative a été actée, la date et le lieu restant à fixer.

Le congrès a également rappelé l'urgence d'un renforcement du syndicalisme européen. En effet, la FERPA ne regroupe que 10 millions de retraités sur les 100 millions que compte l'Europe. ■

Congrès de la FERPA : vote pour une action européenne en 2019.

POUR NE PAS CONCLURE

Retraité-e-s, unissez-vous !

Partout en Europe, les retraités sont victimes des restrictions budgétaires imposées par les gouvernements. Partout aussi, ils contestent et revendiquent leur place dans la société. Et ils votent...

Le dossier le montre : partout en Europe, les retraités expriment leur colère et on observe une grande similitude des problèmes rencontrés dans les différents pays. Ils manifestent contre les conséquences des réformes sur leur niveau de vie. Les images sont impressionnantes. Assurément, le mouvement social des retraités s'affirme. Ils ont des revendications communes sur l'amélioration des pensions, l'accès à la santé et du temps pour vivre leur retraite. Avec une exigence tout aussi importante : être reconnus en tant qu'anciens salariés avec des droits et non considérés comme un fardeau ou éventuellement des personnes âgées à qui il faut bien faire la charité. Partout, les retraités reven-



diquent un rôle dans le débat public, citoyens à part entière. Il est nécessaire de passer à un niveau supérieur et de travailler à une riposte d'ensemble. L'action prévue par la FERPA, si elle aboutit, va dans ce sens.

Dans l'immédiat, il est indispensable de nouer des liens réguliers avec les différentes forces syndicales de retraités des différents pays européens, de soutenir solidairement les actions. (Re)construire en quelque sorte l'internationalisme. Une façon combative d'aborder les élections européennes. Sans oublier que l'avenir est dans un combat commun entre actifs et retraités. Le mouvement actuel en France nous y incite. ■

PAPIERS D'IDENTITÉ ET DOCUMENTS OFFICIELS

Attention aux délais d'obtention

Les services par internet, censés faciliter nos démarches, créent, depuis leur mise en place, un grand mécontentement chez les demandeurs en raison de la longueur des délais d'obtention. Il faut s'y prendre à l'avance !

Pour les titres d'identité

Le délai moyen est de vingt-huit jours pour la remise d'une carte d'identité ou d'un passeport, même si la pré-demande se fait en ligne sur le site ants.gouv.fr. En effet, le rendez-vous doit être demandé à la mairie pour le dépôt du dossier et la prise d'empreinte.

Pour le permis de conduire et la carte grise

En ce qui concerne le certificat d'immatriculation (carte grise), le délai de remise est de 48 heures après enregistrement sur le site ants.gouv.fr pour les véhicules immatriculés au format AA-213-CD, mais les téléprocédures complémentaires demandent un délai de quinze à vingt jours.

Le permis de conduire est délivré après validation du dossier sur ants.gouv.fr en moyenne au bout de trois semaines. La durée de la délivrance d'un permis de conduire international est de onze semaines.

Pour les titres de séjour

La remise d'une première demande de titre de séjour nécessite une durée de quatre-vingts jours. Pour son renouvellement, sous réserve que le dossier soit complet et qu'il ne nécessite pas de vérifications et d'enquêtes complémentaires, il est délivré en moyenne au bout de quarante-quatre jours. Il est nécessaire de rappeler que ces délais sont calculés à partir du jour d'enregistrement du dossier par la préfecture jusqu'à la date de décision d'admission au séjour par ce service. À cette durée s'ajoute la fabrication du titre par le ministère de l'Intérieur de quinze jours.

► **L'autorisation de sortie** du territoire obligatoire pour un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie depuis le 15 janvier 2017.

Cette autorisation de sortie nécessite de compléter l'imprimé Cerfa n° 15646*01, qui doit être signé par un titulaire de l'autorité parentale ou les deux si le juge aux affaires familiales a imposé la double signature. Ce formulaire doit être accompagné de la pièce d'identité du mineur et de la photocopie d'un document officiel justifiant l'identité du signataire (CNI ou passeport en cours de validité). ■

Dans cette rubrique, Marie-Louise Billy et Robert Jacquin vous répondent ; envoyez vos questions à *L'US-Retraité*, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 ou par mail à enretraite@snes.edu. Permanence téléphonique le jeudi : 01 40 63 27 32 et 01 40 63 27 31.

MOYEN DE PAIEMENT LE PLUS RÉPANDU

De l'usage de la carte bancaire

On se sert de moins en moins de paiement en liquide, la carte devient le sésame indispensable – avant sans doute que tout passe par le téléphone. Attention cependant à son utilisation...

La banque facture un euro par opération les retraits en espèces depuis les distributeurs automatiques des réseaux autres que le sien – certaines accordent parfois de trois à six retraits gratuits. Il faut donc préférer les distributeurs de votre banque pour réduire les frais.

En cas de débit erroné, pour réclamer le remboursement à votre banque, vous disposez de treize mois à compter de la date à laquelle votre compte a été débité. Cette dernière doit vous rembourser dans les dix jours, mais elle n'est pas tenue de vous rembourser les frais éventuels qui ont pu en découler (agios, frais de rejet de chèques...).

Depuis l'ordonnance du 9 août 2017, le principe de retirer des espèces chez un commerçant avec la carte bancaire est acté mais le décret est encore attendu pour les modalités d'application notamment le montant maximal.

Pour le commerçant, ce service sera facultatif. Un article acheté pourra être payé plus cher, le vendeur vous rendra la monnaie en espèces. En cas de vol de carte et si le code secret à quatre chiffres a été utilisé, vous restez responsable des pertes subies tant que vous n'avez pas fait opposition. Cependant votre responsabilité est limitée à cinquante euros pour l'ensemble des opérations. Dès que vous avez fait opposition, la banque doit vous rembourser les sommes prélevées. Si votre carte est avalée par le distributeur, comme il n'est pas toujours possible de la récupérer auprès de l'agence, il est nécessaire de faire opposition en appelant le numéro de téléphone indiqué sur le distributeur.

Pour un achat sur internet, l'authentification dite « renforcée » par l'envoi d'un code SMS sera obligatoire en septembre 2019 à partir de trente euros d'achat.

En cas d'erreur du distributeur automatique de billets sur la somme demandée, vous pouvez, avec ou sans le ticket de retrait, prendre immédiatement un rendez-vous dans l'agence en question, pour obtenir qu'une vérification soit faite, car le distributeur est équipé d'une boîte noire enregistrant toutes les opérations.

Le plafond de retrait varie suivant les cartes et les autorisations de votre banque. Cependant, il est toujours calculé par périodes de sept jours glissants, c'est-à-dire que vous pouvez retirer la somme maximale autorisée tous les sept jours consécutifs. ■



© Panait / AdobeStock.fr

CENT ANS APRÈS

Créer « un espace mosaïque international de mémoires »*

La Mission du centenaire a parmi ses objectifs de rassembler, après la disparition des derniers poilus, la mémoire de ce qu'a été cette Première Guerre mondiale. C'est d'abord en actionnant les réseaux locaux, élèves, journalistes, archivistes..., qu'elle a voulu intéresser les Français à ce qu'avaient vécu leurs ancêtres. Mais c'est aussi valoriser la mémoire des oubliés de cette guerre, Européens ou venus d'ailleurs.

Récits de combattants

Les horreurs de la guerre, la vie dans les tranchées, ont été très tôt racontées dans les récits sur la Grande Guerre (Dorgelès, Genevoix, Romain Rolland et bien d'autres ensuite...). Le choc a été si violent pour ces jeunes gens venus d'une France rurale souvent, puis des colonies, ou de pays alliés, que beaucoup se déclareront pacifistes au sortir de la guerre. Mais les traces laissées dans les familles sont encore présentes : il faudra les solliciter pour que la parole même des combattants, des femmes, des enfants à l'arrière, soit collectée et publiée. Les lettres des poilus [Paroles de Poilus, recueils Libro], les journaux des tranchées [gallica.bnf.fr/histoire/journaux-de-tranchees] racontent en plaisantant la vie quotidienne, rendent hommage aux morts jusqu'à ce que la censure l'interdise : secret militaire !

Collecte de souvenirs

La Mission du centenaire, outre son rôle dans les commémorations, a choisi de collecter documents, objets et souvenirs, en s'appuyant entre autres sur les référents « Mémoire et citoyenneté » mis en place par l'Éducation nationale dans chaque académie. Un portail de ressources numériques assure la diffu-

sion des connaissances sur la Grande Guerre [<http://centenaire.org/fr/>]. Des écoles, collèges et lycées ont participé, avec le label « Centenaire ». En 2013 et 2014, les Français étaient invités à confier aux Archives de France leurs documents et collections personnelles relatives à la Première Guerre mondiale. Des initiatives qui ont permis la sauvegarde et la numérisation de quantité de documents souvent inédits (cartes postales, journaux, lettres, objets...), et qui ont donné lieu à un ouvrage richement illustré, paru le 20 octobre 2018 [Pour se procurer le livre : s'adresser aux journaux locaux ou à *Nice Matin*]. Après le succès des deux premières éditions, une troisième Grande Collecte est organisée par les Archives de France depuis le 11 novembre 2018, dans la cadre des commémorations de clôture du Centenaire.

Mettre en lumière les oubliés

Mais les citoyens, les historiens ont à cœur de mettre en lumière les oubliés de cette guerre, les fusillés pour l'exemple à réhabiliter, les bataillons d'Afrique et d'Orient, les combats qui se sont poursuivis après l'armistice. C'est aussi, au-delà de la mémoire combattante, parler de la vie à l'arrière, de la vie après, en associant toutes les nationalités pour créer « un espace mosaïque international de mémoires » selon la formule de J. Zimet. Le site du centenaire donne à voir des archives des départements, de musées, des documents venus des alliés, des anciennes colonies, de particuliers, des dessins d'écoliers comme des affiches de souscription et bien d'autres. Les grèves des femmes à l'arrière, la réhabilitation des mutins, les monuments aux morts, l'histoire du contingent russe en France après la révolution d'octobre, et de nombreuses autres entrées forment un puzzle non encore terminé, cent ans après. ■

MICHÈLE OLIVAIN

« Le visage inconnu »
(https://www.youtube.com/watch?v=_45nho0L6C0),
réalisé à partir de
30 000 photos d'époque.



© DR

* J. Zimet, directeur général de la Mission du centenaire.

VOYAGE AU VIETNAM

Au pays du Dragon et de l'Oncle Hô

Parcourir le Vietnam du Sud au Nord en vingt jours, de la vie trépidante des grandes villes aux petits villages des hauts plateaux, du détroit du Mékong aux montagnes du Nord avec la route Hô Chi Minh comme trait d'union est un défi. Un pays aux cicatrices récentes et à l'histoire millénaire. Brève mosaïque inachevée avec l'envie d'y repartir.



© Mireille Breton

L'Oncle Hô dans la Poste centrale d'Hô-Chi-Minh-Ville.

Aller à la rencontre du Vietnam pour la première fois à 65 ans n'est pas anecdotique. La jeunesse de notre génération a été marquée par la « guerre du Vietnam » et celle des plus anciens par « Diên Biên Phu », ses causes et ses conséquences. On atterrit avec ce pincement au cœur d'être de ce pays qui a combattu ceux qui luttèrent pour leur indépendance, mais aussi le souvenir d'une participation sans faille à toutes les manifestations pour la fin de la guerre US « Yankees go home ! »... et la fierté d'être aussi de ce pays où Hô Chi Minh a construit sa force et les outils de sa stratégie...

Premier contact avec Hô-Chi-Minh-Ville, que beaucoup continuent d'appeler Saïgon, ses immenses artères, ses écheveaux embrouillés de fils divers... et ses scooters. On traverse les rues sans risque si on a compris qu'il faut avancer calmement et ne jamais reculer... Le MacDo du centre ville jouxte la Poste centrale toute jaune elle aussi avec ses cartes de l'époque coloniale à côté du portrait d'Hô Chi Minh. Petites



© Mireille Breton

De deux à quatre par scooter...

boutiques, immenses façades lumineuses ultra modernes et tours géantes. Hô-Chi-Minh-Ville est « la capitale économique ». Pas le temps d'approfondir, nous sommes partis sur le delta du Mékong.

« Le Fleuve des 9 dragons »⁽¹⁾ et son avenir

Prenant sa source en Chine, le Mékong parcourt plus de 4 000 km à travers six pays d'Asie, et rejoint la mer dans un énorme réseau de neuf estuaires au Sud du Vietnam. Le delta du Mékong est un pays à lui tout seul, il sert à tout, transport (du riz par exemple), irrigation, culture, pêche. Beaucoup ont construit leurs maison/cabane au bord, ses alluvions rendent la terre très

On vit aussi sur le fleuve.



© Mireille Breton

fertile. 50 % de la production alimentaire en provient. Près de vingt millions d'habitants, sur les 97 millions de Vietnamiens y vivent.



© Mireille Breton

Mais le Mékong est menacé. Le changement climatique conduit à des phénomènes d'effet de serre que les scientifiques tentent de prendre en compte. S'ajoute la construction de multiples barrages hydroélectriques en Chine, au Laos, au Cambodge, etc., en amont de l'arrivée du Mékong au Vietnam, qui réduisent le débit, la quantité des alluvions. La production du riz en est affectée, les scientifiques recherchent un nouveau type qui s'adapterait à ces changements...

Les tunnels de Cu Chi face à l'agent orange

En partant vers le Nord, visite incontournable, attendue, des tunnels creusés par les Viet-Minh et utilisés par les Viet-Cong pour résister aux agressions impérialistes. Les premiers tunnels datent de la guerre contre l'impérialisme français (les premiers 20 km creusés d'un parcours de 250 km aujourd'hui). Étroits



© Mireille Breton

et toujours en courbes, sur plusieurs étages, ces tunnels reliaient des salles plus grandes, véritable ville souterraine (16 000 personnes y vivaient). Des pièges chausse-trappes les entouraient, redoutables et toujours visibles. Ingéniosité de la lutte, les fumées étaient indétectables, les entrées invisibles...

On connaît la brutalité des bombardements US et les 84 millions de litres d'agent orange déversés qui non seulement ont tué des millions de soldats et de civils à l'époque, mais quarante ans plus tard provoquent toujours chez des jeunes de la troisième ou quatrième génération des pathologies physiques et mentales. Revient en tête le monologue du colonel Kurtz à la fin d'*Apocalypse Now* : « Horror... horror has a face »⁽²⁾.

Des paysages et des gens au travail

Paysages à couper le souffle, du col des Nuages aux montagnes du Nord, drapées de rizières en terrasses, à voir plutôt l'été car les paysans ne replantent pas en automne pour une troisième récolte, à la différence du Sud. Sur la côte Est, la mer aussi (que les Vietnamiens voudraient bien ne pas voir appeler mer de Chine le long de leurs côtes).

La ville d'Hoi An, petit bijou dans son écrin, Da Nang, Hué et leur patrimoine et bien sûr la baie d'Halong.



© Mireille Breton

Et partout dans la campagne, les gens au travail avec leurs chapeaux coniques, transforment la noix de coco, cultivent le thé, le café, le poivre, et partout le riz. Photos cartes postales et vie de tous les jours, avec une place inattendue pour les cérémonies de mariage, omniprésentes, qui durent plusieurs jours et sont un bonheur réel et un business assuré.

Une histoire millénaire aux mélanges parfois déroutants

La présence millénaire de la Chine est partout, sauf dans l'écriture, monosyllabique et latinisée

désormais (« grâce » au jésuite Alexandre de Rhodes ?). Cité impériale d'Hué, capitale des Nguyen, seigneurs du sud avec ses portes magnifiques et sa puissance toute empreinte de la présence chinoise. Le musée de la culture Cham à Da Nang (en référence au seul roi Champa bouddhiste) expose des œuvres qui



© Mireille Breton



© Mireille Breton

La maison communale au cœur de tous les villages.

créent une émotion unique. Le musée ethnographique d'Hanoï éclaire sur les 54 « minorités » que comprend le pays, majoritairement « viet » mais où les Hmongs, les Thaï noirs, les Mongs fleurs, les Dao... vivent dans leurs villages, sans être coupés du reste du Vietnam (école prise en charge, maison communale, etc.). Ceux que nous avons rencontrés vendent légumes et tissus (magnifique indigo) ; ils sont pauvres mais toujours dynamiques...

Les religions restent dans la vie quotidienne, avec un doux mélange de légende et de piété. L'église catholique veut garder du pouvoir (mais dans les orphelinats où les religieuses sont présentes, les cours sont donnés par des enseignants envoyés par l'État vietnamien). Les temples bouddhistes, le confucianisme se rencontrent au coin des rues et aussi le temple Cao-Daï où un tableau représentant Victor Hugo à l'entrée peut surprendre... Un « syncrétisme » déroutant.

« Et en même temps », dans les rues, les affiches rappelant l'indépendance, avec le signe récurrent de la faucille et du marteau, des portraits d'Oncle Hô toujours dans les cœurs, son bureau, son mausolée à Hanoï et des drapeaux communistes à côté des drapeaux vietnamiens. Le Vietnam est indépendant et en est fier.

Et la vie quotidienne ?

Dans un voyage si rapide pas facile de mesurer les avancées et les blocages. Le wi-fi est présent et gratuit jusque dans les montagnes. On voit des enfants scolarisés partout même dans les lieux les plus reculés, la scolarité en primaire est gratuite. Il reste à faire : les questions de santé sont prégnantes car il y a beaucoup d'« auto-entrepreneurs », sans couverture sociale et la gratuité n'est pas acquise. Les fonctionnaires ont une retraite mais pas les autres...

Cependant quand il y a une volonté, il y a un chemin... ■

MIREILLE BRETON

(1) Le dragon est un symbole de prospérité et de puissance très présent dans la vie vietnamienne.

(2) Écho très fidèle d'un autre monologue écrit par Joseph Conrad dans son roman *Au cœur des ténèbres*.

Victor Hugo, Nguyễn Bình Khiêm poète vietnamien et Sun Yat Tsen premier président Chinois.



© Mireille Breton



© Mireille Breton

Fiers de leur histoire.

SUR LES TRACES DE LA RDA

Le pays disparu

Nicolas Offenstadt est parti sur les traces d'un « pays disparu », la RDA⁽¹⁾. Pour lui, il ne s'agit pas de faire un bilan politique de cette expérience historique, ni d'exprimer une quelconque nostalgie. Son projet est de travailler sur l'effacement dont ce pays a fait l'objet, d'enquêter sur la façon dont la population l'a vécu, pour trouver dans ces traces les angoisses et les résistances du présent.

Aussitôt la RDA « avalée » par la RFA, les bâtiments, les usines ont été effacés ou abandonnés, les objets vendus sur les marchés aux puces (« *la RDA est devenue un pays de brocante* »). Il fallait effacer le passé et s'adonner au désir du Deutsche Mark et de la consommation : « *les gens pensaient que s'ils se débarrassaient de leurs meubles, ils se débarrasseraient du passé* ».

Le discours dominant réduisait l'histoire de la RDA à la dictature, à la STASI, à la pénurie. Comme si l'expérience de la vie des gens, comme si les relations sociales qui font un pays, n'avaient pas existé. Assez vite, en réaction, une « Ostalgie » est apparue, symbolisée par le film « Good bye, Lenin » (2003). Quand le célèbre café Rondo, très populaire en RDA, est de nouveau mis en vente (1997), la publicité dit : « *tout ce que nous avons fait avant n'était pas mauvais* ». Tandis qu'un « Ossi » affirme : « *on n'avait pas de bananes, mais la Sécurité sociale* ».

Mais si Offenstadt se lance sur les traces du « pays disparu » il y a plus de vingt-cinq ans, c'est surtout pour « faire des restes du passé un objet d'Histoire et de réflexion ». Parce que « *le travail sur le passé se lit d'abord comme un symptôme des situations d'aujourd'hui* ».

Ces traces sont le produit d'un processus social, et s'il y a eu abandon, qu'est ce

qui en a été l'objet ? Et les résistances sont aussi une revanche contre les humiliations ressenties, « *l'indice de quelque chose qui dure quand tout a été bouleversé* ».

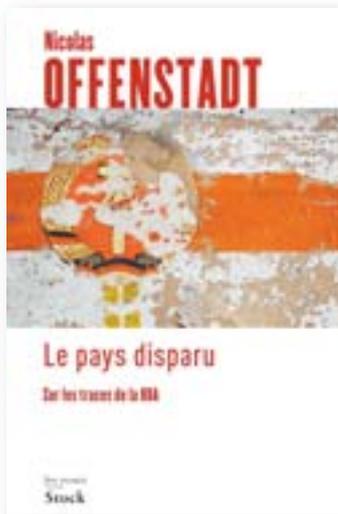
Dans les usines où les écoles laissées à l'abandon, dans les brocantes, il arrive qu'on récupère des dossiers individuels, traces des vies de la RDA. Ce sont aussi les femmes au travail qui témoignent, c'est l'idéal abîmé des militants, les rues Karl Marx et Rosa Luxemburg débaptisées, l'évocation d'un temps où l'argent n'était pas tout, c'est Leipzig qui a perdu 90 000 de ses 100 000 emplois industriels de 1989 à 1993, ce sont des territoires désertés et des usines fantômes, la mémoire antifasciste délégitimée, les maisons du peuple détruites...

Néanmoins, cette nostalgie, marquée par un sentiment de perte, n'est pas nécessairement liée à une envie de retour au passé : « *Les gens regrettent la RDA, non telle qu'elle était, mais telle qu'elle aurait dû être* », écrit Offenstadt. Les habitants de l'Est souffrent d'être considérés par le discours dominant venu de l'Ouest comme des vestiges d'un passé délégitimé. La résistance qui les anime vient de cette humiliation et du mépris affiché pour ce qui a fait leur vie.

La référence aux Gilets jaunes vient immédiatement à l'esprit. Certes dans un contexte très différent, mais avec des ressorts pas si éloignés que ça. À une dame en gilet jaune qui, discutant avec Macron, lui opposait le passé (« *nous les ouvriers on était heureux* »), celui-ci lui rétorqua : « *Madame, les Trente glorieuses ne reviendront jamais* », la renvoyant dans le camp des *has been*, d'un passé à jamais révolu. C'est l'histoire des « perdants » racontée dans le langage des « vainqueurs » qui les assimilent à des personnages archaïques préférant leurs vieux diesels à l'avenir de la planète.

Comme si du passé ne pouvaient surgir différents possibles, et pas seulement celui des « vainqueurs ». ■

DANIEL RALLET



POUR EN SAVOIR +

Nicolas Offenstadt est historien et maître de conférences à l'université Panthéon-Sorbonne. En collaboration avec Patrick Boucheron, il a mené des recherches sur la notion d'espace public au Moyen Âge.

Il est membre du comité scientifique des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale et a participé à la rédaction d'un rapport sur la réintégration dans la mémoire collective des fusillés de ce conflit.

Il a créé en 2005, avec Gérard Noiriel et Michèle Riot-Sarcey, le Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire (CVUH).

► Repères sur ses publications :

<https://www.franceculture.fr/personne-nicolas-offenstadt.html>

(1) *Le pays disparu, sur les traces de la RDA* par Nicolas Offenstadt, Stock, 2018.

ЗАСТАВЛЯТЬ БОГАТЫХ ПЛАТИТЬ⁽¹⁾

Les retraités russes : les mêmes recettes que pour les retraités de l'Union européenne

Depuis la mi-juin, les retraités font la une de l'actualité : le gouvernement Medvedev, profitant de l'euphorie de la Coupe du monde de football, a engagé une réforme draconienne du système de retraite reportant l'âge de départ à la retraite à 63 ans au lieu de 55 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes au lieu de 60 ans.

L'évolution de la protection sociale de la période soviétique à aujourd'hui

Le système soviétique était un système universel sans lien véritable entre cotisations et prestations puisque l'État versait le paiement complet des retraites. Le passage à l'économie de marché, à partir de 1991, a entraîné une refonte complète du système et la mise en place d'un système assurantiel. Jusqu'à la fin 2014, la principale pension de vieillesse est la pension contributive. Celle-ci comporte deux composantes obligatoires, l'une dite assurantielle, financée par répartition, et l'autre financée par capitalisation.



© Peter Hermes Furian / AdobeStock.fr

Poutine applique les vieilles recettes libérales dès 2000

Dès son arrivée au pouvoir, il réduit les dépenses publiques avec une fiscalité favorable aux entreprises. Le système de retraite n'est pas épargné : il module le barème de cotisations avantageant les hauts salaires. Il instaure un système obligatoire de capitalisation qui alimente les fonds de pension. En 2005, il doit interrompre cette politique devant un mouvement de protestation qui s'oppose



Comment cela, tu es morte ? Tu as encore cinq ans à faire avant la retraite !

© CB

à la décision de baisser les aides sociales en nature (soins, transport). Les lois de 2012 et de 2013 font disparaître la part capitalisée. Reste la seule pension assurantielle modifiée en un système de points, particulièrement basse, qui contraint les retraités à poursuivre leur activité.

La décision du gouvernement à la mi-juin de reporter l'âge de la retraite met le feu aux poudres

Au moment de l'ouverture de la Coupe du monde de football, la réforme des retraites déclenche de nombreuses manifestations populaires, sous l'égide des syndicats, des communistes et de divers opposants, à Moscou et dans plusieurs villes russes. Elles ont rassemblé, le 1^{er} juillet, près de 100 000 personnes dans tout le pays.

Poutine chute dans les sondages et recule en partie

Devant la chute de sa popularité de 80 à 64 %, Poutine annonce, le 29 août, le report de l'âge des retraites des femmes à 60 ans au lieu de 63 ans et une augmentation des pensions. Les Russes ne sont pas convaincus : 90 % des Russes s'opposent à cette réforme et ont manifesté à nouveau nombreux le 2 septembre. ■



© DR

DOMINIQUE BALDUCCI

(1) Slogan de la manifestation du 2 septembre 2018 à Moscou : « Faire payer les riches ».

QUELQUES CHIFFRES

Population

147 millions environ.

Espérance de vie

76,8 ans pour les femmes ;
66,5 ans pour les hommes,
ce qui correspond quasiment à l'âge
légal de départ à la retraite.

► **Taux de fécondité : 1,62** le plus élevé
des pays de l'Est de l'Europe.

► **Taux de chômage : 4,6 %** en 2018.

► **Retraités : 43 millions** bénéficient
du régime assurantiel.

FESTIVALS EN ZONE RURALE

Un circassien engagé

Sirque au lieu de cirque, pour évoquer la pluralité artistique du cirque contemporain et parce que Sirque est aussi l'anagramme de risque.



© Martin Palisse

Martin PALISSE

« Le jonglage, découvert accidentellement à 17 ans, m'est apparu comme une "évidence de vie" dans laquelle j'ai plongé »

Martin Palisse, directeur artistique du pôle du cirque de Nexon,

participe à ses premiers spectacles à 18 ans. À 20 ans, il rencontre Jérôme Thomas devenu son maître qui lui a appris « le solfège du jonglage ». À 37 ans, M. Palisse est le plus jeune directeur d'un Pôle national Cirque.

Son orientation : développer le « cirque contemporain » en soutenant les artistes, en les impliquant dans la vie des institutions publiques et en confrontant le public aux œuvres et à la pratique via stages et ateliers. Les artistes en résidence sont aidés par des « bourses » (coproductions). En août, un festival de trois semaines réunit environ 10 000 spectateurs dont bon nombre n'ont que rarement accès au spectacle vivant. La programmation est internationale.

Né en 1987 dans le Centre national des arts du cirque de Châlons-en-Champagne, avec les premiers artistes issus d'une école institutionnelle, le « cirque contemporain » est une véritable révolution dans l'écriture des spectacles. Désormais, il y a une dramaturgie et pas forcément un récit. Le cirque s'intercale entre le théâtre et la danse contemporaine, sorte de troisième forme d'art qui convoque les autres arts à son service. « *Je revendique de faire du cirque contre tous les snobismes.* »

Pour Martin Palisse, « *le cirque est plus qu'une pratique sportive, c'est un jeu avec l'apesanteur quelle que soit la discipline. Il permet à l'enfant de mûrir son rapport à l'échec, en le contournant, en le dépassant et c'est très formateur. Il n'est pas non plus en situation de compétition, il n'y a ni gagnant ni perdant, ni culte du corps* ». Atteint de mucoviscidose, M. Palisse a toujours refusé d'être classé comme « handicapé » : « *Je sais que je n'en guérirai pas, c'est simplement une manière d'être différente* ». Pour lui le jonglage n'a pas été une thérapie, mais « *on peut vieillir avec* ».

Il est très attentif à la vie des artistes qui souvent exercent des métiers en amont des spectacles. Les écoles ne sensibilisent pas assez à la blessure et à la notion de « carrière ».

« *Les artistes qui vieillissent sont souvent très beaux, on ne peut pas les éliminer parce qu'ils ont 35 ou 45 ans ! Il ne faut pas céder à la tentation de la carrière rapide. Il ne doit y avoir ni jeunisme ni consumérisme d'artistes.* »

Ayant toujours été « *politique et syndiqué* », il revendique la force de la parole au théâtre, a invité une « *conférence gesticulée* » et présente des affiches actuelles d'Agit-Prop, actions particulièrement nécessaires en milieu rural. Martin Palisse a présidé pendant quelques années le « *Syndicat du cirque de création* » qui se bat pour une politique artistique et culturelle s'inscrivant dans la durée et qui ne se soucie pas des seules élites mais « *doit se préoccuper du territoire des banlieues et des territoires ruraux, là où les citoyens ont besoin d'ouverture et les circassiens peuvent y contribuer* ». ■

PROPOS RECUEILLIS PAR DANIELLE POUZACHE

POUR EN SAVOIR PLUS



Le Sirque – Pôle national cirque de Nexon en Nouvelle-Aquitaine – Château de Nexon, 87800.
 ▶ Stages, ateliers à l'année, résidences de création Festival « La route du cirque ». Tél. 05 55 00 98 36, www.sirquenexon.com
 Courriel : info@sirquenexon.com.